

Travaux avenue des Ecuries de Conti



Dans le cadre de la poursuite des grands travaux voirie, en particulier au centre-ville, la première phase de la rénovation de l'avenue des Ecuries de Conti va débuter dès ce lundi 21 mars.

Cette première partie consiste en une remise à neuf de la chaussée, la réalisation d'un trottoir sur le côté droit, l'extension des terrasses devant les commerces, la modification du stationnement en créneau et non plus en épis afin de permettre l'ajout d'une bande cyclable. La chaussée sera également rétrécie dans le but de diminuer la vitesse et d'augmenter la sécurité. A ce titre, un passage piéton surélevé sera créé au niveau des abreuvoirs.

Tous les arbres le long de l'avenue seront conservés.

Afin de permettre aux entreprises de pouvoir réaliser les travaux dans des conditions optimales et de garantir la sécurité du chantier ainsi que des Adamois, la circulation des piétons sera déviée en fonction de l'avancement des travaux.

Aussi, dès ce lundi 21 mars, le stationnement des véhicules sera interdit des 2 côtés de l'avenue des Écuries de Conti.

Les commerces resteront ouverts pendant toute la durée des travaux.

Ces travaux précèdent ceux de la Place du feu Saint-Jean qui auront lieu en juillet-août 2022.

avenue des Ecuries de Conti
95290
L'Isle-Adam